

## CONSEIL MUNICIPAL DU 25 NOVEMBRE 2019

\*\*\*

### CONVOCAION DU 15 NOVEMBRE 2019

\*\*\*

L'an deux mil dix-neuf, le vingt cinq novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de La HAYE-PESNEL, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur NAVARRET Alain, Maire.

**Etaient présents** : Mr NAVARRET Alain, Maire, Mr TROCHON, Mme GUESNON Adjoints ; Mme LEMATTE, Mr ANNE, Mme LOISEL-LEPALLEC, Mme ROGER, Mr BEZIERS, Mr EVE, Mr DOUASBIN, Mme DRUGEON

**Absents** : Mr THEAULT, Mme LEMESLE, Mr MARQUES de FIGUEIREDO,

**Secrétaire** : MME DRUGEON

Le Conseil municipal approuve le compte rendu du 7 novembre 2019.

#### **Présentation du scénario de revitalisation du bourg**

Monsieur le Maire informe que Mr LEMOINE Atelier du Marais, va présenter la synthèse des premières réflexions menées pour la redynamisation du bourg débutée en juillet 2019, lors de commissions spécifiques, où l'ensemble des élus ont été invités.

Monsieur le Maire indique que le projet est encore à une étape de réflexion et qu'une réunion publique sera organisée dans les mois à venir afin de permettre aux citoyens de s'exprimer à ce sujet.

La proposition d'aménagement a pour vocation de trouver un compromis entre les différents usages de l'espace public. La sécurisation routière et piétonnière, avec un important flux de véhicules de grand gabarit, de bus scolaires, d'engins agricoles apparaît comme une nécessité impérieuse afin de garder un centre bourg attractif dans un contexte où les commerces se trouvent fragilisés.

Quelques constats majeurs :

-voie de transit RD 7 avec une moyenne de 4500 véhicules jours en moyenne

-un profil en travers sur la section sud de l'avenue de la libération qui ne laisse pas la possibilité de développer le gabarit routier.

L'essentiel de la proposition du bureau d'étude consisterait dans l'établissement d'une voie à sens unique sud-nord obligatoirement empruntée par les poids lourds, ainsi qu'en la mise à sens unique descendant d'une partie de la rue de la Libération.

En outre un aménagement des carrefours et des places serait envisagé avec en particulier le reprofilage de la place de la Mairie.

Mme DRUGEON souhaite faire des remarques au nom des habitants du lotissement du Thar, du Vallon, et de la rue des Hérissons : elle informe que des habitants ont des craintes concernant ce projet, notamment la nuisance sonore, la pollution, les risques pour les bâtiments et la sécurité des enfants si ce projet aboutit.

Elle s'inquiète de la circulation rue des Hérissons en période hivernale.

Elle s'interroge également s'il y a véritablement cause à effet entre les personnes tuées par accident sur l'avenue de la libération et le flux routier.

Elle informe qu'elle a fait réaliser des tests avec des bus sur le secteur du Prieuré.

Monsieur le Maire indique que dans l'état actuel des choses, les bus et les véhicules agricoles empruntent déjà les rues des Hérissons et la rue Ludovic Fontaine.

#### **Calendrier :**

❖ Conseil municipal : lundi 16 décembre 2019 20h00

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30